A son Exce

Monseigneur.

Semblables lettres de faveur ont esté expediées pour Coenraet Peters hostel a l'enseigne dan Jensen cingel

Nous avons depuis le partement de vre Exce tant practiqué avec Beltgens a l'enseigne de Hamborg en cest ville hostel chez lesquelz Monsr le Comte de Harduk et aultres deputez des Reytres sont esté loyez qu'ilz ~~sont~~ ont esté contens de les laisser partir sans payer la seulle maille, moyennant assignation et lettres de descharge pour ~~leur~~ son deu sur le pays de Frize, Overyssel, Groenuge et Omelandes a quoy en acquit de nre debvoir et promesses ~~leur~~ lui avons faict tenir; ~~les depesches a ce quantes, avec lettres aussi prouvées et a Monsr le Comte de Remenbourg~~, suppliant qu'il plaise a vre Exce pour mieux guider l'affaire a bonne fin d'assister lesd. hostels de lettres favorables, affin qu'ilz puissent par vre authorité et intercession consumer ~~leur~~ son payement en conformité du contract qu'avons faict avec ~~eulx~~ lui, dont envoions copie a vre Exce et prions le Createur.

1 ~~[illegible]~~ par Armont Beltgens hostel Hamborg envoye a vre Exce [illegible] [illegible]

Monseigneur vous donner le comble de l'heur et felicité que desirez d'Anvers le vij. de febvrier 1580.

De vre Exce

Bien affectionnez en service les deputez des Estatz Franc assemblez en son Altesse.

Par ordonnance etc.

A bienheureux le succes des trestoelles et heroiques desirs de vre Exce